

LA REVUE

urbanisme

BRUITS DE VILLE La leçon nantaise de Gérard Pénot **6/**

PLANÈTE Bidonvilles à Rio de Janeiro et Buenos Aires **20/**

L'INVITÉ Benjamin Stora **68/**

www.urbanisme.fr

Hiver 2015

n° **399**

20 €

1 240087 460185

villes / sociétés / cultures



DOSSIER

**Vraies et fausses
fractures 30/**

/ Ce que le discours de « la fracture » signifie

Pourquoi le vocabulaire de la question sociale en est venu à accueillir ce terme sans appel de « fracture » et pourquoi la question sociale devient de plus en plus une question territoriale.

Par Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche au CNRS, Université de Toulouse, et Martin Vanier, professeur de géographie, Université de Grenoble-Alpes

Il y a deux hivers et à peine dix numéros, la revue *Urbanisme* écrivait sous la plume de son rédacteur en chef Antoine Loubière : « *L'exclusion a de multiples visages [...] la pauvreté est à la fois urbaine et rurale* ». Le dossier réinterrogeait alors la géographie de l'exclusion, des campagnes profondes aux quartiers sensibles, des territoires viticoles avec leurs saisonniers précaires aux métropoles avec leurs nouveaux bidonvilles, du périurbain de repli aux anciennes petites villes industrielles en crise.

Dans ce même numéro 391 était cependant posée la question : « *À quoi sert le discours de la fracture ?* », à l'occasion de la lecture critique par Martin Vanier de la réédition de l'ouvrage à succès *Fractures françaises* du géographe Christophe Guilluy (précédant de peu *La France périphérique : comment on a sacrifié les classes populaires*, Flammarion, 2014).

TRIOMPHE DE LA FRACTURE

Depuis, et même si le débat est intense, quoique plutôt confiné¹, le diagnostic de la fracture a triomphé. Il est désormais de l'ordre des évidences, et vaut pour à peu près tous les enjeux. La fracture est sociale (jadis médiatisée par Emmanuel Todd et reprise en 1995 par le candidat Jacques Chirac), mais elle est aussi numérique, énergétique, politique, française, et par-dessus tout territoriale. Celle-ci, dont on vient de rappeler le porte-voix récent, a conduit par exemple les élus des villes moyennes qui se sentent abandonnés par un État qui n'en aurait que pour les métropoles, à affirmer qu'elles sont aussi « *de France* ». Elle a également conduit Manuel Valls à dénoncer « *l'apartheid territorial, social, ethnique* » dans les quartiers, le 20 janvier 2015. Et le dernier ouvrage de Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie en 2001, *The Great Divide. Unequal societies and what we can do about them*, a été traduit sous le titre *La grande fracture. Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer*.

Les mots n'ont aucune innocence, parce qu'ils ne sont jamais séparables de ce que souhaitent mettre en mouvement ceux qui en font usage. Nous voulons comprendre ici pourquoi le vocabulaire de la question sociale, qui ne date certes pas d'hier,

en est venu aujourd'hui à accueillir ce terme sans appel de « fracture » et pourquoi la question sociale devient de plus en plus une question territoriale. Les inégalités sociales ne sont certes pas sans effet sur l'organisation de l'espace urbain : la ségrégation, la segmentation, la fragmentation, la relégation, l'exclusion, la sécession ont produit la ville duale, la ville à trois vitesses, la ville éclatée, la ville émiettée, etc. Mais que produit de plus lisible et mobilisateur la notion de fracture ? Que dit-elle de nouveau et quel sens lui donner pour l'action ?

DÉNONCIATION... REVENDICATION ?

Avec la fracture – et contrairement à ce que laisse entendre la radicalité du terme –, on s'éloigne du front des luttes sociales pour se rapprocher du registre du physiologique ou du géologique. La fracture est un événement qui survient de manière brutale et/ou imprévisible, qui surprend comme tout accident dont la cause n'est pas anticipée. Il est donc difficile de l'imputer ou de la maîtriser. L'invocation de la fracture relève avant tout d'un constat, et on peut se demander si le succès du terme ne réside pas d'abord dans l'éloignement des causes et des responsabilités, d'où un usage indifféremment « de gauche » comme « de droite ». La fracture interroge moins les politiques publiques et leurs auteurs qu'elle ne dénonce un résultat et des forces aussi globales qu'obscur.

Introduisant de surcroît un fait de rupture, elle insère, là où les inégalités se déploient dans un continuum social, un principe de discontinuité et de divergence.

Les inégalités sociales se sont accentuées, elles étirent le tissu social au point de le fragiliser et de le casser. Le recours à la métaphore de la fracture veut alerter sur le fait que les inégalités ont atteint un

point de non-retour. Et ensuite ? S'agit-il d'accélérer une indispensable mobilisation, et sur quoi ? Le passage de la lutte contre les inégalités, que les politiques publiques ont largement échoué à contenir ces dernières décennies, à un autre enjeu, disjoint du précédent, à la fois plus abstrait et plus indéfini, celui de la cohésion sociale, est-il la cible de cette alerte ? À une exigence de plus grande justice sociale succéderait un autre impératif : celui d'une société à réparer,

**De la fracture
au droit à la sécession,
il n'y a qu'un pas**

d'un tissu social déchiré qu'il faut s'attacher à suturer, en refabriquant du « vivre-ensemble », à partir d'une plus grande mixité sociale, mais au prix d'un abandon implicite de la réduction des inégalités sociales. C'est peu dire que la question de l'égalité et de la justice sociale reste posée. Elle l'est dans des termes qui remettent radicalement en cause bon nombre des certitudes et idéaux d'une société qui se voulait jusque-là plutôt égalitariste, mais qui peine à en redéfinir des principes plus adaptés à l'air du temps.

En même temps qu'un constat, l'invocation de la fracture est aussi une revendication antisystème, celle du droit à ne plus subir le modèle dominant facteur d'aggravation des inégalités et des injustices. De la fracture au droit à la sécession, il n'y a qu'un pas que seule la promesse politique de compensation empêche aujourd'hui de franchir. La réparation dans le repli ? Le « vivre-ensemble » mais en sous-ensembles indépendants, sauf redistribution publique ? Chacun sa cohésion sociale et territoriale ? C'est là que le piège de la fracture se referme sur ceux qui le manipulent.

RABATTEMENT DU SOCIAL SUR LE TERRITORIAL

Car, pour ceux qui l'invoquent, la fracture est avant tout territoriale. Pour une part des auteurs qui la mobilisent, il s'agit d'imputer l'accentuation des inégalités sociales aux dynamiques de métropolisation qui polarisent le développement dans les plus grandes villes – bien que dans le même temps elles mettent les territoires en système. Le déplacement de

la croissance des régions du nord et de l'est vers celles de l'ouest et du sud, comme une multitude de phénomènes plus localisés redistribuant les facteurs de compétitivité, laisse à penser que la question sociale est désormais une question territoriale, avec comme signature commune la fracture.

Ce rabattement du social sur le territorial résulte de la moindre capacité de l'État à poursuivre aujourd'hui le rééquilibrage territorial opéré durant la phase de forte croissance des Trente Glorieuses. L'invocation renouvelée de l'égalité des territoires ne pourra pas masquer la disparition de l'État compensateur par les territoires. Cette vieille « *passion française* », comme le dit Philippe Estèbe, est ancrée dans la représentation du fait territorial depuis la Révolution française qui a dessiné, avec les départements, le mythe de la France égalitaire par ses « petites républiques ». Comment renoncer à ce qui est devenu une fiction au profit d'une représentation plus ajustée aux nouvelles dynamiques à l'œuvre dans les territoires, en particulier par les réseaux² ? D'autant que nombre de discours tendent à confondre différenciations et inégalités territoriales. Dit autrement, toute différenciation entre territoires n'est pas par essence inégalitaire, elle peut relever de forme de spécialisation qui oblige alors à penser en termes de complémentarité ou d'interaction les rapports entre les territoires et non pas seulement en termes de hiérarchisation. À travers le thème de la fracture, s'impose désormais une lecture sociale binaire qui oppose la métropole-France des gagnants et la France périphérique des perdants. Outre que cette opposition ne tient pas à l'épreuve des faits (d'une part, ■■■

©F. Cuty/Agence d'urbanisme de Lyon



■ les inégalités et les injustices sont nombreuses au cœur des métropoles qui concentrent à la fois richesse et pauvreté ; d'autre part, les positions dites périphériques sont de nature très diverses), elle interroge quant à la propension à indexer les situations sociales à des statuts territoriaux, à l'heure de la société mobile. Défaillance des catégories sociologiques quant à leurs capacités à rendre compte des recompositions sociales en cours ? Poids du politique qui ne pense et n'agit que par le territoire ? Il est temps de désincarcérer la lecture sociale du cadre territorial qui l'a accaparée.

DOUBLE MISE EN GARDE

Il n'est pas question ici de nier l'aggravation des inégalités, ni leurs nombreuses et diverses expressions spatiales, urbaines ou non, ni même les isolats, les ghettos, et les séparatismes qu'elles génèrent. Il est question d'une mise en garde, à la fois scientifique et politique. Elle porte sur la façon dont les analystes, observateurs, experts et autres cartographes produisent et rendent significatives des catégories (ou contribuent à le faire) destinées à prouver la fracture territoriale. Elles sont par principe particulièrement tranchées et étanches, associant des territoires à une strate sociale ou à un vote, produisant, à partir du territoire, des positions explicatives (par exemple le trop célèbre « *dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es et pour qui tu votes* » grâce au « gradient d'urbanité » qui justifie le vote extrême aux confins de la ville).

Cette simplification du social et sa mise en cartographie sont de moins en moins pertinentes pour comprendre une société d'individus de plus en plus autonomes dans leurs appariements collectifs, et de moins en moins assignables à des situations homogènes et aux territoires qui seraient supposés aller avec. Il en est ainsi même des quartiers en difficulté de la géographie prioritaire, plus diversifiés socialement que l'archétype que l'on en retient généralement, où toutes les trajectoires ne se résument pas à la relégation ou à l'enfermement.

La lecture par la ou les fractures tend à figer la représentation, donc la compréhension, d'une société certes striée d'inégalités croissantes mais en même temps caractérisée par la mobilité (toutes sortes de mobilité) et la quête des accès. Autonomie,

hétérogénéité, mobilité, accès : c'est là que se jouent les inégalités et les injustices, en fonction des capacités sociales de chacun à tirer parti de cette société toute de systèmes, de ses ressources, y compris territoriales. Dans cette quête des ressources, les individus ne sont pas placés à égalité. Il y a des individus, des groupes ou des territoires qui, moins pourvus en « capital » économique ou social, cumulent les handicaps : absence de formation, « d'entregent social », de réseaux ou de capacités à en tirer parti. De même, tous les territoires ne sont pas pourvus des mêmes aménités. Mais construire l'analyse par le tableau de la fracture, c'est renoncer à saisir que se déploie, même sur ce fond de toile, le cas

échéant pénalisant et inquiétant, une autre trame, qui rend compte de la société des liens, des flux et des parcours. Il s'agit alors de veiller à ce que tous ses membres soient en mesure de s'y inscrire ou de s'y insérer, par choix et non sous contrainte.

Qu'on pense à chacune des places, villes et campagnes, évoquées par Antoine Loubière dans le numéro d'*Urbanisme* que nous évoquons pour commencer : que gagnerait-on en compréhension à les inscrire dans une vaste géographie de la fracture, qu'elle soit binaire ou plus sophistiquée ? Alors même que, si les situations de pauvreté ou de détresse n'y manquent pas, c'est bien leur mise en système, son fonctionnement, ses défaillances, qui constituent désormais le vrai défi de la connaissance socio-spatiale. « *À force de recenser tout ce qui nous sépare, nous éloigne, nous oppose, nous oublions de réfléchir à ce qui nous relie, nous unit et nous rapproche [...] et donc de mettre en lumière la coexistence permanente des liens et des affrontements* »³.

Urbanisme n'est pas le lieu d'une mise en garde politique, et nous n'en avons pas ici la légitimité. Mais il y a des circonstances où les ponts entre discours scientifique et discours politique appellent la vigilance. De « *l'apartheid territorial, social et ethnique* » du début 2015, on est passé fin 2015, entre deux tours d'élections régionales, à ce qui peut « *conduire à la guerre civile* ». La France, par ailleurs en état d'urgence prolongé et présentée officiellement comme en guerre,

semble être entrée dans une époque de raidissement. Le discours performatif de la fracture y est bien à sa place et peut désormais servir de grille de lecture à tout ce qui survient, au risque de réduire la complexité et de brouiller tout effort d'intelligibilité du réel.

La réflexion et la connaissance s'accordent mal des tabous : aucune raison d'exiler de la pensée un mot qui peut porter sa part de sens et de vérité. Mais le danger vient de la prétention à lui faire jouer un rôle explicatif total et primordial. Nul doute que la fracture a encore de beaux jours éditoriaux devant elle. Notre préférence scientifique et politique – on ne sépare jamais complètement les deux – continuera cependant d'aller vers ce qui relie, que cela soit visible ou plus discret, ou vers ce qui doit mieux relier. Aux fracturés, on recommande généralement l'immobilisation. Le changement social vers davantage de justice est à son exact opposé. / **Marie-Christine Jaillet et Martin Vanier**

① Voir parmi d'autres : www.slate.fr/story/92641/christophe-guilluy-france-peripherique ; <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/fractures-territoriales-et-amenagement-des-territoires>

② Martin Vanier, *Demain les territoires. Capitalisme réticulaire et espace politique*, Hermann, 2015.

③ Roger-Pol Droit, *Qu'est-ce qui nous unit ?* Plon, 2015, p. 37.

BIBLIOGRAPHIE

■ Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, Seuil, 2011.

■ François Dubet, *La Préférence pour l'inégalité*, Seuil, 2014.

■ Philippe Estèbe, *L'Égalité des territoires. Une passion française*, PUF, 2015.

■ Patrick Savidan, *Voulons-nous vraiment l'égalité ?* Albin Michel, 2015.